

**BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE**

Élection au bâtonnat et à la vice-présidence

**IMPORTANT**

Toute candidature au bâtonnat du Québec ou à la vice-présidence doit être appuyée par la signature d'au moins 30 avocat(e)s exerçant dans l'une ou l'autre d'au moins six sections. Le tout doit être déposé au bureau du DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BARREAU DU QUÉBEC, 445, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3T8, au plus tard 30 jours avant le dernier jour juridique du mois d'avril (à 16 h). Certains avantages additionnels seront accordés au candidat ou à la candidate dont la présentation aura été effectuée au plus tard le premier jour juridique du mois de mars (à l'exclusion du samedi).

**CANDIDAT(E) :**

Je, soussigné(e) désire poser ma candidature à titre de

- BÂTONNIER OU BÂTONNIÈRE DU QUÉBEC  
 VICE-PRÉSIDENT(E) DU BARREAU DU QUÉBEC  
 pour l'exercice 2012-2013.

Nom :	Prénom :	No de membre :
Adresse de la place d'affaires :		Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	
Signature :	Date :	

**APPUYÉ(E) PAR :**

Je, soussigné(e), affirme être membre en règle du Barreau du Québec et j'appuie la candidature de M<sup>e</sup> \_\_\_\_\_ au poste de \_\_\_\_\_ du Barreau du Québec pour l'exercice 2012-2013.

	SIGNATURE	NOM (EN LETTRES MOULÉES)	No MEMBRE	SECTION LOCALE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

**APPUYÉ(E) PAR :**

Je, soussigné(e), affirme être membre en règle du Barreau du Québec  
 et j'appuie la candidature de M<sup>e</sup> \_\_\_\_\_ au  
 poste de \_\_\_\_\_ du Barreau du Québec pour l'exercice 2012-2013.

	SIGNATURE	NOM (EN LETTRES MOULÉES)	No MEMBRE	SECTION LOCALE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

**IMPORTANT**

Toute candidature au bâtonnat du Québec ou à la vice-présidence doit être appuyée par la signature d'au moins 30 avocat(e)s exerçant dans l'une ou l'autre d'au moins six sections. Le tout doit être déposé au bureau du DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BARREAU DU QUÉBEC, 445, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3T8, au plus tard 30 jours avant le dernier jour juridique du mois d'avril (à 16 h). Certains avantages additionnels seront accordés au candidat ou à la candidate dont la présentation aura été effectuée au plus tard le premier jour juridique du mois de mars (à l'exclusion du samedi).